

PROGRAMME DE FORMATION

BAJO EL MAR - Organisme de formation professionnel n°76 31 12068 31

LE RÉGIME DE L'INTERMITTENCE

>> PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette formation s'adresse aux artistes professionnel·les ou en voie de professionnalisation, demandeurs·euses d'emploi ou intermittents·es. Plus généralement, à toute personne qui souhaite monter un projet artistique dans le champ des Musiques Actuelles.

Prérequis

- Toute personne artistes ou accompagnant un projet artistique et souhaitant comprendre et maîtriser les enjeux et problématiques de paie de ces collaborateurs artistes et techniciens.

>> OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le·la participant·e sera capable de :

- Comprendre le statut spécifique des intermittents du spectacle
- Identifier et comprendre les documents administratifs en lien avec son activité artistique
- Mieux appréhender le processus d'indemnisation de France Travail

>> CONTENUS

- Identifier le champ d'application de l'annexe 8 artiste et de l'annexe 10 technicien
- Comprendre le fonctionnement d'indemnisation par France Travail :
 - La période de travail
 - L'indemnisation
 - Inscription, admission et déclaration mensuelle à France Travail
- Les relations contractuelles avec l'employeur
 - Les caractéristiques du CDDU
 - Les pièces administratives et comptables (le contrat, la fiche de paie, l'AEM,....)
 - Comprendre sa fiche de paie
- Focus
 - AUDIENS
 - CONGES SPECTACLES
 - AFDAS
 - LE GUSO

>> MODALITÉS D'ORGANISATION

- Dates et horaires : à venir
- Durée : 1 journée soit 7 heures
- Lieu : Le Phare - 32bis route de Tarbes 31170 Tournefeuille
- Effectif maximum : 15 personnes

Délais d'accès :

- 4 semaines après la demande pour les personnes financées par leur employeur, un OPCO ou France Travail
- 1 semaine avant pour les financements personnels dans la limite des places disponibles



>> MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Plusieurs méthodes pédagogiques sont mobilisées lors de la formation.

Méthode affirmative : partir du savoir-faire et des compétences métiers. Présentation des différents outils et des étapes de leur réalisation. Démonstration suivi de mise en pratique par les apprenant•es. Des temps de travail en autonomie et en sous-groupe sont régulièrement proposés afin d'alterner les temps de présentation et ceux d'expérimentation et de maintenir l'attention.

Méthode active : les prérequis de la formation impliquent que les apprenant•es soient porteur d'un projet artistique. Les outils présentés sont appliqués à leur projet, ils•elles sont impliqués dans leur apprentissage

>> ÉVALUATION DES ACQUIS ET SUIVI DE LA FORMATION

La validation des acquis de la formation, de la compréhension des items abordés et l'évaluation des compétences se fait tout au long de la formation.

Un certificat de réalisation sera délivré en fin de formation ainsi qu'un questionnaire de satisfaction. Des feuilles de présences seront signées à chaque demi-journée.

>> EQUIPES PÉDAGOGIQUES ET INTERVENANTS

- Référent pédagogique : Julie Luga et Lisa Rodrigo
- Assistante de formation, référente administrative : Lisa Rodrigo – lisa.rodrido@bajoelmar.fr
- Intervenant : Julie Luga
- 09 62 69 38 20

>> ACCESSIBILITÉ

La salle de formation au Phare est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour tout type de handicap (sensoriel, physique, déficience intellectuelle ou cognitive), un entretien préalable sera réalisé avec le•la référent•e afin de vérifier l'adéquation entre le handicap et le projet de formation.

- Contact de la référente : Kellia Keza – kellia@bajoelmar.fr / 09 62 69 38 20

>> TARIFS

Devis sur mesure : entre 140 et 340€ HT

